

PROCLAMATION

DAY OF MOURNING APRIL 28, 2020

WHEREAS every year, approximately 1000 Canadian workers are killed on the job; and

WHEREAS Thousands more were permanently disabled; and

WHEREAS Hundreds of thousands were injured; and

WHEREAS April 28 of each year has been chosen by the Canadian Labour Congress as:

- a day of Mourning for these victims of workplace accidents and disease;
- a day to remember the maximum sacrifice they have been forced to make in order to earn a living;
- a day to renew approaches to governments for tougher occupational health and safety standards, and more effective Compensation;
- a day to rededicate ourselves to the goal of making Canada's workplaces safer.

THEREFORE BE IT RESOLVED THAT I, Stephanie Anglehart-Paulin, Mayor of Campbellton do hereby proclaim April 28 as an annual Day of Mourning in recognition of workers killed, injured or disabled due to a workplace tragedy and also a day to renew the commitment to improve health and safety in the workplace and prevent further, illnesses and deaths.

JOUR DE DEUIL LE 28 AVRIL 2020

ATTENDU QUE chaque année, environ 1000 travailleurs et travailleuses du Canada sont tués au travail; et

ATTENDU QUE des milliers d'autres demeurent invalides pour la vie; et

ATTENDU QUE des centaines de milliers furent blessés; et

ATTENDU QUE le 28 avril de chaque année a été choisi par le Congrès du Travail du Canada comme:

- un jour de deuil pour ces victimes d'accidents et de maladies reliés au travail ;
- un jour pour commémorer le très grand sacrifice que ces personnes ont dû faire pour gagner leur vie;
- un jour pour rappeler aux gouvernements la nécessité de normes plus sévères en matière de santé et de sécurité au travail et d'une indemnisation plus adéquate ;
- un jour pour renouveler notre engagement à rendre les milieux de travail au Canada plus sécuritaire.

PAR CONSEQUENCE, IL EST RESOLU QUE Je, Stephanie Anglehart-Paulin, mairesse de Campbellton proclame le 28 avril, Jour de deuil annuel en mémoire des personnes mortes, blessées ou devenues invalides par la suite d'une tragédie reliée travail et aussi un jour pour renouveler l'engagement à améliorer la santé et la sécurité en milieu de travail et à prévenir les blessures, les maladies et les décès.

Stephanie Anglehart-Paulin
Mayor / Mairesse